

Deux documents sur la Révolution dans l'Ancien Evêché de Bâle

Autor(en): **Suratteau, J.-R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **77 (1974)**

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-557326>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Deux documents sur la Révolution dans l'Ancien Evêché de Bâle

par J.-R. Suratteau,
Dijon

RENGGUER A PARIS EN JUILLET 1792

Alfred Rufer, notre regretté ami, avait publié, il y a bien longtemps, dans les *Annales historiques de la Révolution française* de janvier-mars 1931, un article intitulé : « Quelques documents sur le 10 août 1792 et l'année 1793 ». Sous ce titre assez neutre, il s'agissait de lettres écrites par des officiers, sous-officiers ou soldats des Gardes suisses en France à l'époque indiquée. Alfred Rufer présentait cette publication ainsi :

... « Les documents que nous publions ici sont tirés des Archives de Vienne, Fond Suisse. Ils se rapportent au 10 août et au courant de l'année 1793. Leurs auteurs, soit des officiers, soit des civils suisses ou autres, écrivaient à des particuliers en Suisse. Là, les lettres furent communiquées à l'agent diplomatique secret de l'Empereur qui résidait à Bâle ; celui-ci en donna connaissance à la Cour (de Vienne). Politiquement, leurs auteurs appartiennent au parti de l'ancien régime. (...) Il va de soi que ces lettres sont anonymes... »

Dans la première de ces lettres, écrite par un officier du Régiment des Gardes suisses, de Courbevoie (où se trouvait alors le casernement du régiment), le 23 juillet 1792, on lit *in fine*...

« ... *A propos, j'ai vu vendredi pour la première fois Rengguer ; il se promenait en habit noir au Palais Royal, de l'air et de la démarche d'un homme qu'on conduit entre deux capucins faire une promenade obligée sur les terres de l'abbé Lemann (?) , à peu de distance de Saint-Germain...* » Wien, Haus-, Hof- und Staatsarchiv, Schweiz, Faszikel 189.

Bien entendu, une des allusions de cet officier, restée alors sibylline pour Alfred Rufer, peut être éclaircie sans difficulté ; il s'agit bien sûr de l'abbé Antoine Lémane, le révolutionnaire de Porrentruy, qui allait être, en avril suivant, élu député du département du Mont-Terrible à la Convention.

Restent deux énigmes, dont l'une peut être pénétrable, mais l'autre moins.

Que signifie cette « promenade obligée sur les terres de l'abbé Lémane à peu de distance de Saint-Germain » ? S'agit-il de Saint-

Germain l'Auxerrois à Paris qui n'est pas trop éloigné du Palais Royal ? S'agit-il de Saint-Germain à Porrentruy qui serait plus près des terres de l'abbé Lémane ? Il est difficile de le dire. Antoine Lémane s'était, comme Rengguer, enfui de Porrentruy à la suite de l'échec de l'attaque de la « Bastille bruntrutaine » le jour de l'Ascension de 1792¹. Il résidait à ce moment à Delle, si on en croit le bourgeois de Porrentruy François-Xavier Guélat². De Delle, où il était avec Rengguer l'hôte de François-Xavier Belin (futur gendre de Rengguer), l'abbé avait-il, comme Rengguer lui-même, gagné Paris ? Comme on le sait, Rengguer et ses affidés tâchaient alors de gagner à leur cause l'oncle ci-devant syndic, Gobel devenu évêque constitutionnel de Paris. Un mois plus tard, le 19 août 1792, Rengguer était de retour à Delle, toujours selon Guélat³. Lémane rentra à Porrentruy le 16 septembre⁴, mais ce n'est que le 26 novembre suivant que Rengguer y revint en grande pompe⁵.

L'autre devinette est naturellement l'identité de l'auteur — et subsidiairement celle de la destinataire de la lettre —. Il n'est pas douteux que l'officier en question était un homme de Porrentruy ou, à tout le moins, de la région. Il y avait alors quelques Bruntrutains parmi les officiers du Régiment des Gardes suisses à Paris. Le plus illustre était Ursanne Conrad de Billieux, le plus jeune fils de l'ancien Chancelier du Prince-Evêque Dominique de Billieux d'Ehrenfeld. La lettre dont est extraite cette phrase adressée à *ma très chère sœur* commence ainsi : *D'après ce que je mandais vendredi à Caton...* Or il y avait alors deux sœurs de Billieux à Porrentruy, dont l'une, la plus jeune, se prénomma Catherine. Il y a donc, disons, une présomption pour que l'auteur de la lettre soit le jeune Ursanne Conrad de Billieux et la destinataire sa sœur aînée Marie-Josèphe⁶.

¹ Sur l'attaque du château de Porrentruy le jour de l'Ascension, voir Gustave Gautherot, *La République Rauracienne*, Paris, 1908, pp. 147-149 ; Auguste Quiquerez, *Histoire de la révolution de 1791 dans l'Evêché de Bâle*, Delémont, 1863, pp. 125-128, et François-Joseph Guélat, *Journal d'un bourgeois de Porrentruy*, Delémont, tome I, pp. 47-49.

² Guélat, ouvr. cité, p. 50.

³ Guélat, ouvr. cité, p. 55.

⁴ Ibid, p. 69.

⁵ Ibid, pp. 85-86.

⁶ Sur les Billieux, voir en plus des ouvrages cités ci-dessus, J.-R. Suratteau, *Le département du Mont-Terrible sous le régime du Directoire*, Paris, 1965, et notamment pp. 183, 205, 211 et notes 41 p. 220 et 163 p. 225. Le Chancelier Dominique Joseph de Billieux d'Ehrenfeld avait quatre fils et trois filles dont

LA RÉUNION DE L'ERGUËL ET DE BIENNE A LA FRANCE ET L'INVASION DE LA SUISSE EN 1798

Le document suivant, trouvé également dans les papiers laissés par Alfred Rufer, éclaire d'un jour particulier non seulement les causes — connues — de la réunion de la partie méridionale de l'ancien Évêché de Bâle restée jusqu'à la fin de 1797 « couverte par la neutralité du Louable Corps Helvétique », mais aussi, et surtout, les relations causes-conséquences de cette réunion avec la décision prise par le Directoire français d'attaquer la Suisse trois mois plus tard. Sans doute, ce document n'a pas une valeur de vérité indiscutable et présente un caractère conjectural ; mais il semble intéressant par sa date qui se situe un peu après l'événement et assez près encore de lui pour permettre un certain recul ; il est intéressant aussi par la personnalité de son auteur et par celle de son destinataire ; l'un est l'ancien Grand Tribun bâlois Pierre Ochs, quelque peu revenu, par suite de ses déboires, de son enthousiasme ou de ses calculs de 1797-98 ; l'autre est l'ancien chargé d'affaires et interprète français à Soleure puis à Bâle, Théobald Bacher, qui avait, au moment de cette correspondance, quitté la Suisse pour devenir agent diplomatique du Gouvernement consulaire français auprès de la Diète de Ratisbonne.

Je reproduis ce document à titre de simple témoignage, signalant toutefois qu'il renforce la thèse que j'ai exposée à diverses reprises, alors que j'ignorais ce témoignage¹ :

deux étaient restées à Porrentruy à la garde des biens considérables de la famille. Il est à noter cependant que Ursanne Conrad de Billieux, contrairement au reste de sa famille, aurait eu, si l'on en croit le commissaire du Gouvernement français F.-A. Roussel, des « sentiments patriotiques » et « des idées favorables à la Révolution » ; peut-être ces idées et ces sentiments étaient-ils intéressés puisqu'il en arguait pour obtenir la radiation de son nom de la liste des émigrés ; mais, en 1799, il fut inspecteur général des milices de la République helvétique, puis commanda le corps helvétique du Canton de Baden. Voir à ce sujet : J.-R. Suratteau, *Les campagnes d'Helvétie de 1798-1799 et la politique jurassienne du Directoire*, *Revue suisse d'histoire*, 1965, pp. 169-203 et, spécialement, p. 191.

¹ J.-R. Suratteau, *Le département du Mont-Terrible sous le régime du Directoire*, Paris, 1965, notamment pp. 618-624 et notes 75 et suiv., pp. 629-630 et tout le chapitre XVIII pp. 631-676. — Du même : *Etude sur le Département du Mont-Terrible sous le Directoire : un plan d'unité jurassienne*, *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1955, pp. 77-148. — Du même : *Les campagnes d'Helvétie de 1798-1799 et la politique jurassienne du Directoire*, *Revue suisse d'histoire*, 1965, pp. 169-203. — Du même : *Les « anecdotes » inédites de Reubell sur la Révolution en Suisse*, *ibid.*, 1967, pp. 533-548. — Du même : *Six lettres inédites*

2 avril 1801

(Pierre Ochs à Bacher)

... Ce n'est qu'aux vues d'agrandissement de l'administration centrale du Mont-Terrible qu'est due la première idée de l'invasion de ce pays (L'Erguël et Bienne). Personne n'ignore qu'elle fit marcher des troupes pour s'en emparer, sans l'autorisation formelle du Directoire² et si cette violation de juridiction, commise d'ailleurs par une autorité incompétente, ne fut pas solennellement improuvée par le Directoire, c'est que déjà il avait formé des projets contre l'oligarchie bernoise et, par cette mesure qui le rendait maître des vallées limitrophes, il avait mis un pied dans la Suisse dont ses armées nombreuses pouvaient alors et au premier ordre faire la conquête sans obstacle majeur...³

Pierre Ochs, Correspond. ed. G. Steiner, 97, VII. 2-04-1801.

de Pierre Ochs (juillet 1796 à juin 1798), *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, 1967, pp. 185-214. — Du même : Reubell et la frontière du Rhin, *Annales historiques de la Révolution française*, 1968, pp. 553-555.

² Cela n'est pas tout à fait exact. En se reportant aux articles cités ci-dessus, et notamment aux trois premiers, on peut voir que le Directoire a bien donné son autorisation à ces « mouvements de troupe » en utilisant notamment d'une façon assez spacieuse l'article du traité de Campoformio qui donnait à la France les territoires situés sur la rive gauche du Rhin appartenant à des Princes d'Empire.

³ Sur l'ensemble de ce document et notamment sur sa fin, il faut bien voir que si Ochs s'était en 1796-97 prononcé dans le sens de la révolution nécessaire en Suisse et s'il avait coopéré avec Bacher pour y parvenir, il s'était dès le début opposé aux entreprises violentes de Mengaud qui le détestait tout autant qu'il le détestait. S'il avait d'autre part combattu les autorités du Mont-Terrible et, entre autres, le commissaire départemental F.-A. Roussel (voir mon étude : Un commissaire du Directoire exécutif : François-Augustin Roussel, *Annales historiques de la Révolution française*, 1957, pp. 316-339), il avait, lorsqu'il était devenu l'une des personnalités dirigeantes de la République Helvétique « une et indivisible », pendant son passage d'un an au Directoire de cette République, été l'un de ceux qui avaient réclamé — en vain — à la grande sœur française, la « restitution des vallées du Jura et de Bienne ». Mais à l'égard de cette ville, son animosité était grande et elle avait expliqué l'attitude hostile qu'il avait eue à Paris en août-septembre 1796 à l'égard du Chancelier biennois F.-A. Neuhaus. En tout cas, on ne peut absolument dire si Ochs chantait la palinodie en 1801 et on voit que le jugement sans nuances porté contre le Bâlois, si vif qu'il força ses descendants à abandonner jusqu'à leur nom, doit être considérablement révisé avec impartialité.